



## DELEGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université Toulouse 1 Capitole, Monsieur Hugues KENFACK,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Éducation sur l'enseignement supérieur,

donne délégation de signature à Madame Claire GISLON, Ingénieur de Recherche,  
Directrice de la Communication

à l'effet de signer, pour ce qui relève du Service Communication de l'Université Toulouse 1  
Capitole,

- les certificats administratifs
- les contrats de cession de droit à l'image
- les contrats de commande d'un reportage photographique
- les contrats d'hébergement de sous-sites Internet dans le Ksup UT1

La présente délégation prend effet à la date de sa publication sur le site internet de  
l'établissement.

Il est mis fin à la délégation de signature consentie à Madame Françoise MONTET-  
LATTES en date du 1<sup>er</sup> décembre 2020.

Fait à Toulouse, le 6 juillet 2021

La déléguée,

Claire GISLON



Le Président

Hugues KENFACK